



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Inquiétudes sur les finances départementales

Question écrite n° 16890

Texte de la question

M. Bertrand Petit alerte Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur et des outre-mer et du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargée des collectivités territoriales et de la ruralité, au sujet de la santé financière des départements. En effet, fragilisés par une forte chute des droits de mutation à titre onéreux et par des dépenses sociales liées au versement du RSA et à l'aide sociale à l'enfance devenues incontrôlables, les départements devraient subir cette année encore, une diminution de 39 % en moyenne de leur épargne brute. Le Gouvernement a par ailleurs annoncé la suppression de l'ASS et le basculement de ses bénéficiaires vers le RSA, ajoutant encore une pression financière supplémentaire si ce transfert n'est pas compensé à l'euro près par l'État. Cet effet ciseau inquiète les exécutifs départementaux qui ne bénéficient plus du levier fiscal depuis 2021 et sont donc entièrement dépendants des fluctuations économiques et des dotations de l'État. Aussi, pour maintenir les niveaux d'investissement, les départements devront donc avoir recours à l'emprunt alors que les taux d'intérêt pratiqués par les établissements bancaires avoisinent encore les 4 %. C'est donc au regard de ces multiples indicateurs plongés dans le rouge et qui amènent les départements à s'endetter sur le temps long qu'il lui demande les mesures qu'elle entend prendre pour stabiliser leurs ressources financières.

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Petit](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16890

Rubrique : Départements

Ministère interrogé : [Collectivités territoriales et ruralité](#)

Ministère attributaire : [Collectivités territoriales et ruralité](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 avril 2024](#), page 2697

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)